



États financiers

MEOPAR Incorporated

31 mars 2024

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-11

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

**Grant Thornton LLP**  
Suite 1000, Nova Centre, North Tower  
1675 Grafton Street  
Halifax, NS  
B3J 0E9  
T +1 902 421 1734  
F +1 902 420 1068

Au conseil d'administration de  
**MEOPAR Incorporated**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de MEOPAR Inc. (le « Réseau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MEOPAR Inc. au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Halifax, Canada  
le 19 septembre 2024

Comptables professionnels agréés

# MEOPAR Incorporated

## États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2024

2023

Produits		
Aide gouvernementale – CRSNG et CRSH	287 870 \$	1 417 622 \$
Partenariat	282 240	2 796 479
Autres	45 475	376 397
	<u>615 585</u>	<u>4 590 498</u>
(Recouvrement) paiements de subventions		
Recherche	(178 423)	32 671
Partenariat	(1 899)	214 695
	<u>(180 322)</u>	<u>247 366</u>
Excédent des produits sur les subventions	<u>795 907</u>	<u>4 343 132</u>
Charges (recouvrements)		
Charges liées aux programmes		
Communications et réseautage	4 347	102 312
Mobilisation des connaissances	14 969	2 814 314
Programmes de recherche	-	2 550
Programmes de formation	(3 989)	31 259
	<u>15 327</u>	<u>2 950 435</u>
Charges administratives		
Taux de change	-	21 144
Fonctionnement et gestion	134 063	147 659
Salaires	382 802	740 391
	<u>516 865</u>	<u>909 194</u>
Fonctionnement		
Amortissement	265 680	207 569
	<u>797 872</u>	<u>4 067 198</u>
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<u>(1 965) \$</u>	<u>275 934 \$</u>
Actif net à l'ouverture de l'exercice	452 854 \$	176 920 \$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<u>(1 965)</u>	<u>275 934</u>
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>450 889 \$</u>	<u>452 854 \$</u>

Voir les notes annexes.

# MEOPAR Incorporated

## État de la situation financière

31 mars

2024

2023

### Actifs

#### Court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	435 630 \$	235 455 \$
Débiteurs	82	174 793
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (note 3)	323 479	695 112
TVH à recevoir	4 187	147 156
Frais payés d'avance	10 746	8 006

#### Immobilisations corporelles (note 4)

774 124	1 260 522
<u>1 062 719</u>	<u>1 328 399</u>
<u>1 836 843 \$</u>	<u>2 588 921 \$</u>

### Passifs

#### Court terme

Créditeurs et charges à payer	40 909 \$	218 641 \$
Produits reportés (note 5)	1 345 045	1 917 426
	<u>1 385 954</u>	<u>2 136 067</u>

### Actif net

Actif net non affecté	450 889	452 854
	<u>1 836 843 \$</u>	<u>2 588 921 \$</u>

Opérations entre apparentés (note 6)

Au nom du conseil,

DocuSigned by:

siddika Mithani

Administrateur

532FB4CC0611496...

# MEOPAR Incorporated

## État des flux de trésorerie

31 mars

2024

2023

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

### Activités de fonctionnement

(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(1 965) \$	275 934 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement	<u>265 680</u>	<u>207 569</u>
	<b>263 715</b>	<b>483 503</b>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Débiteurs	<b>174 711</b>	(157 370)
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie	<b>371 633</b>	1 782 318
TVH à recevoir	<b>142 969</b>	(77 946)
Frais payés d'avance	<b>(2 740)</b>	(6,127)
Créditeurs et charges à payer	<b>(177 732)</b>	126 902
Produits reportés	<b>(572 381)</b>	<b>(1 291 727)</b>
	<u><b>200 175</b></u>	<u><b>859 553</b></u>

### Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(704 237)</u>
-------------------------------	----------	------------------

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **200 175** 155 316

Trésorerie et équivalents de trésorerie

À l'ouverture de l'exercice	<u>235 455</u>	<u>80 139</u>
À la clôture de l'exercice	<u><b>435 630 \$</b></u>	<u><b>235 455 \$</b></u>

---

# **MEOPAR Incorporated**

## **Notes annexes**

31 mars 2024

---

### **1. Autorité et objectif**

MEOPAR Incorporated (le « Réseau ») a été constitué le 17 février 2012 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant qu'organisme sans but lucratif exonéré d'impôt sur le revenu. Le Réseau finance le développement de connaissances, d'outils, de technologies et de personnes hautement qualifiées par le biais d'une recherche collaborative.

---

### **2. Résumé des principales méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes détenus auprès de banques et d'autres institutions, ainsi que les dépôts à terme.

#### **Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie**

Aux termes de l'entente de financement conclue entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (« CRSNG »), le Conseil de recherches en sciences humaines (« CRSH ») et le Réseau, les fonds de subventions sont considérés comme grevés d'affectations et doivent être détenus en fiducie et administrés par l'Université Dalhousie, l'établissement d'accueil du Réseau.

#### **Constatation des produits**

Le Réseau applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui incluent les subventions gouvernementales.

Les apports qui sont grevés d'une affectation d'origine externe régissant les types d'activités qu'ils peuvent servir à financer sont reportés jusqu'à ce que les dépenses liées à ces activités soient engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et comptabilisés à titre de produits au même taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de partenariats et les autres produits sont comptabilisés lorsque les obligations de performance sont remplies et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

---

# MEOPAR Incorporated

## Notes annexes

31 mars 2024

---

### 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative dès qu'elles sont prêtes à être utilisées, comme suit :

Matériel	20 %, dégressif
----------	-----------------

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué, s'il y a lieu, du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsqu'un élément des immobilisations corporelles n'est plus en mesure de fournir un potentiel de service à long terme au Réseau, la perte de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats. Les éventuelles réductions de valeur comptabilisées ne sont pas reprises.

#### Matériaux et apports reçus sous forme de services

Les matériaux et apports reçus sous forme de services sont présentés à leur juste valeur dans les états financiers lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que les matériaux et services utilisés dans le cours normal des activités du Réseau auraient autrement été achetés.

#### Utilisation d'estimations

La direction examine la valeur comptable des éléments des états financiers à chaque date de clôture pour déterminer la nécessité d'y apporter une révision ou l'existence possible d'une dépréciation. Lors de la préparation de ces états financiers, de nombreux éléments sont mesurés au moyen des meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur des hypothèses qui reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus probables et les lignes de conduite prévues.

Les estimations importantes de la direction ont trait à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et aux produits reportés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont constatés dans l'état des résultats, s'il y a lieu, dans l'exercice où ils sont connus.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Les instruments financiers du Réseau sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Pour les instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, la juste valeur est ajustée par le montant des frais de financement et des coûts de transaction connexes. Les coûts de transaction et les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût, à l'exception de certains instruments qui sont initialement évalués à la juste valeur. Le Réseau n'a pas d'actifs financiers ou de passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés qui sont initialement évalués à la juste valeur.

---

# MEOPAR Incorporated

## Notes annexes

31 mars 2024

---

### 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### **Instruments financiers (suite)**

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, le Réseau évalue ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement (moins la dépréciation dans le cas d'actifs financiers). Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie, la TVH à recevoir et les créditeurs et charges à payer.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Réseau évalue régulièrement s'il y a des indices de dépréciation. S'il y a un indice de dépréciation et que le Réseau détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier, il comptabilise une perte de valeur dans l'état des résultats. Toutes les reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise se produit.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en omettant de s'acquitter d'une obligation. Les principaux risques de crédit du Réseau ont trait à ses comptes débiteurs. Le Réseau atténue le risque de crédit en examinant régulièrement le recouvrement des créances. Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition depuis l'exercice précédent.

Le Réseau n'est pas exposé à un risque important de liquidité, de taux d'intérêt, de marché ou de change.

#### **Avantages sociaux futurs**

Le personnel du Réseau peut adhérer au régime de retraite *Grant Paid and Associated Employees* de l'Université Dalhousie. La cotisation pour le personnel est d'environ 5 % du salaire. Le Réseau comptabilise les cotisations à ce régime en tant que charges dans l'exercice au cours duquel les cotisations sont versées. Les cotisations au régime effectuées au cours de l'exercice se sont élevées à 12 877 \$ (21 315 \$ en 2023).

---

### 3. Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie

Les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie représentent les subventions qui ont été accordées au Réseau, mais qui sont détenues en fiducie par l'Université Dalhousie conformément aux modalités de l'entente d'accueil. Les montants sont soumis à diverses conditions d'admissibilité stipulées en externe.

---

# MEOPAR Incorporated

## Notes annexes

31 mars 2024

---

### 3. Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (suite)

#### Subventions du RCE

En 2017, le CRSNG et le CRSH ont convenu de verser un financement de 28 527 978 \$ au Réseau sur une période de cinq ans. De plus, en juin 2020, le CRSNG a fourni un supplément pour soutenir les stagiaires et le personnel de soutien à la recherche dont la recherche a été interrompue par la COVID-19. Le calendrier de financement est présenté ci-dessous :

Exercice	
2017-2018	9 114 884 \$
2018-2019	3 696 498
2019-2020	4 866 000
2020-2021	7 438 632
2021-2022	4 288 596
2022-2023	-
2023-2024	-
Subvention totale	<u>29 404 610 \$</u>

En raison de la COVID-19, le Secrétariat du RCE a offert, sans frais, une prolongation d'un an de la subvention actuelle du Réseau jusqu'au 31 mars 2023, reconnaissant que plus de temps pourrait être nécessaire afin d'atteindre les objectifs. De plus, le 11 mars 2022, le Secrétariat du RCE a confirmé que MEOPAR serait automatiquement admissible à une autre prolongation de 12 mois pour décaisser les fonds. Par conséquent, MEOPAR a été en mesure d'utiliser les fonds de subvention du RCE jusqu'au 31 mars 2024. Le 5 février 2024, une prolongation a été signée pour permettre au Réseau de continuer d'utiliser les fonds aux fins des rapports financiers et des exigences administratives pour l'achèvement du projet jusqu'au 30 septembre 2024. Les fonds RCE restants dans les comptes MEOPAR, le cas échéant, seront retournés au Fonds général de recherche.

---

### 4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette 2024	Valeur comptable nette 2023
Matériel	<u>1 595 938</u>	<u>533 219</u>	<u>\$ 1 062 719</u>	<u>\$ 1 328 399</u>

---

# MEOPAR Incorporated

## Notes annexes

31 mars 2024

---

<b>5. Produits reportés</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde à l'ouverture de l'exercice — CRSNG et CRSH	<b>525 974 \$</b>	1 943,596 \$
Restitution par les bénéficiaires de subventions non dépensées	<b>180 321</b>	-
Revenus constatés du CRSNG et du CRSH	<b>(468 192)</b>	(1 417 622)
Solde à la clôture de l'exercice — CRSNG et CRSH	<b>238 104</b>	525 974
Solde à l'ouverture de l'exercice — Partenariats	<b>1 391 452</b>	1 305 542
Apports reçus des partenariats	-	2 882 389
Revenus des partenariats constatés	<b>(282 240)</b>	(2 796 479)
Financement des partenariats retourné	<b>(2 271)</b>	-
Solde à la clôture de l'exercice — Partenariats	<b>1 106 941</b>	1 391 452
Total des produits reportés	<b>1 345 045 \$</b>	1 917 426 \$

---

### 6. Opérations entre apparentés

Le Réseau est apparenté à l'Université Dalhousie en vertu du fait que l'Université est son établissement d'accueil dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'une entente d'accueil entre le Réseau et l'établissement d'accueil, l'Université fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif, ainsi qu'un espace de bureau. La valeur des apports en nature reçus sous forme de services, d'équipement et d'installations pour l'exercice 2024 est estimée par l'Université Dalhousie à 163 500 \$ (163 500 \$ en 2023). Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

---

# MEOPAR Incorporated

## Notes annexes

31 mars 2024

---

### 7. Subventions du gouvernement du Canada

Le 30 novembre 2023, le Réseau a reçu un financement de 38,1 millions de dollars du gouvernement du Canada dans le cadre du concours du Fonds stratégique des sciences (FSS). Le financement sera reçu sur une période de cinq ans. Le calendrier de financement est présenté ci-après :

<b>Exercice financier</b>	
2024-2025	3 137 100\$
2025-2026	8 285 200
2026-2027	7 119 000
2027-2028	10 142 000
2028-2029	<u>9 449 200</u>
Subvention totale	<u>38 132 500\$</u>

Le décaissement de ces fonds sera assujéti aux conditions énoncées par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'entente de contribution qui a été signée le 17 juin 2024.

Après la clôture de l'exercice, le Réseau a reçu 1 568 550 \$ le 15 juillet 2024 pour une partie du financement de 2024-2025.

---

### 8. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 7 août 2024, le Réseau et l'Université Dalhousie ont approuvé et signé une entente d'accueil relative au SSF qui a débuté le 1er août 2024. En vertu de cette entente d'accueil, l'Université fournira des services de soutien au Réseau similaires à l'accord présentement en place.